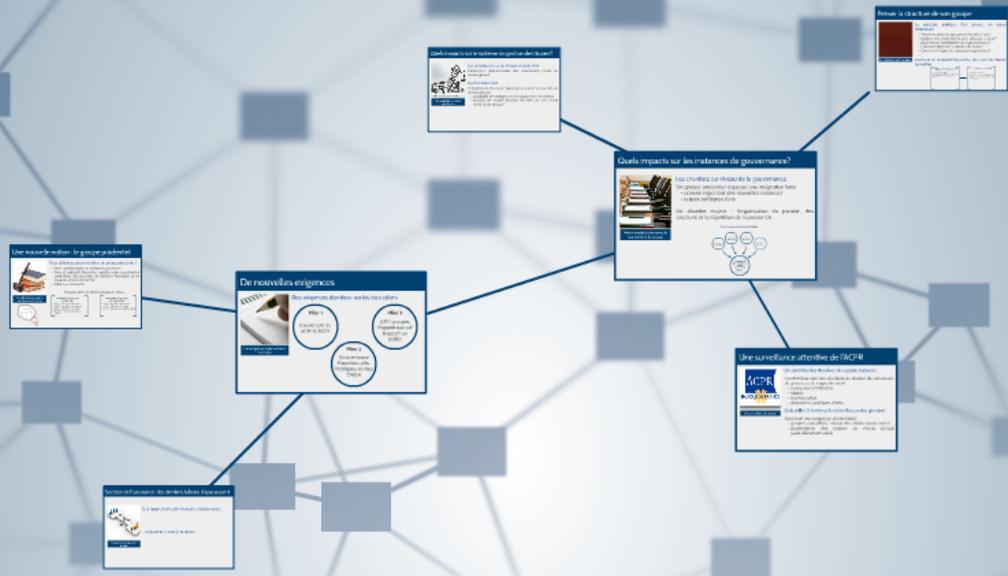


# Le groupe sous Solvabilité 2

Bien choisir et mettre en place sa structure de groupe



# Le groupe sous Solvabilité 2

Bien choisir et mettre en place sa structure de groupe

# Secteur de l'assurance : les derniers tabous disparaissent

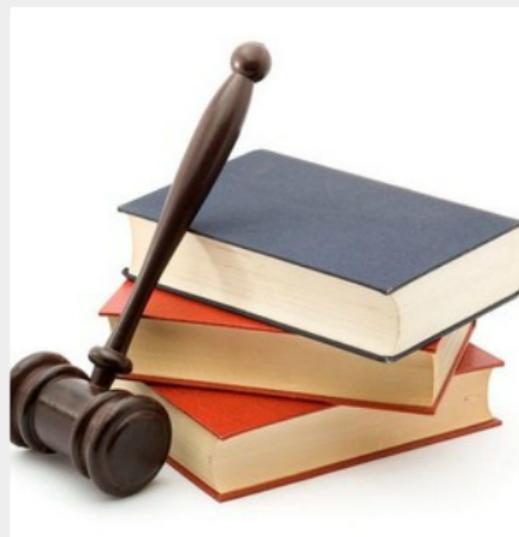


Une actualité toujours plus chargée

Des rapprochements innovants et surprenants...

...Solvabilité 2 change la donne

# Une nouvelle notion : le groupe prudentiel



Une définition européenne  
déclinée en droit français

Pour les groupes existants :  
diagnostiquer la situation

identifier les entités assurantielles  
analyser les documents juridiques  
définir les objectifs  
s'orienter vers un statut juridique

## Trois définitions pour identifier un groupe prudentiel

- *liens capitalistiques ou dirigeants communs*
- *liens de solidarité financière couplés à une coordination centralisée des pouvoirs de décision financière et un contrôle ad hoc de l'ACPR*
- *influence dominante*

## Transposition en droit français en cours

### Structures de groupes prudentiels

- SGA - code des assurances
- SGAM - code des assurances
- UMG - code de la mutualité
- SGAPS - code de la sécurité sociale

### Structures de groupes non prudentiels

- GAM - code des assurances
- UGM - code de la mutualité
- GAPS - code de la sécurité sociale

- *liens capitalistiques ou dirigeants communs*
- *liens de solidarité financière couplés à une coordination centralisée des pouvoirs de décision financière et un contrôle ad hoc de l'ACPR*
- *influence dominante*

## Transposition en droit français en cours

### Structures de groupes prudentiels

- SGA - code des assurances
- SGAM - code des assurances
- UMG - code de la mutualité
- SGAPS - code de la sécurité sociale

### Structures de groupes non prudentiels

- GAM - code des assurances
- UGM - code de la mutualité
- GAPS - code de la sécurité sociale

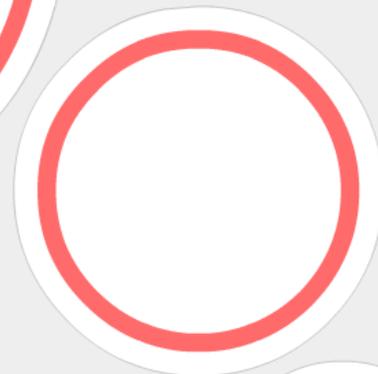
Pour les groupes existants :  
diagnostiquer la situation

identifier les entités assurantielles

analyser les documents juridiques

définir les objectifs

s'orienter vers un statut juridique



# De nouvelles exigences



Des exigences réglementaires  
spécifiques

Des exigences étendues sur les trois piliers

## Pilier 1

Couverture du  
SCR et MCR

## Pilier 3

QRT groupes  
Rapport narratif  
Rapport au  
public

## Pilier 2

Gouvernance  
Fonctions clés  
Politiques écrites  
ORSA

# Une surveillance attentive de l'ACPR



Une surveillance du groupe

## Un contrôle des dossiers de rapprochements

L'ACPR intervient lors du dépôt du dossier de constitution du groupe ou de rapprochement

- *convention d'affiliation*
- *statuts*
- *business plan*
- *documents juridiques divers*

## Solvabilité 2 renforce la surveillance des groupes

Extension des exigences prudentielles

- *groupes considérés comme des entités à part entière*
- *gouvernance des risques au niveau groupe particulièrement suivie*

# Quels impacts sur les instances de gouvernance?



Mettre en place une nouvelle  
gouvernance de groupe

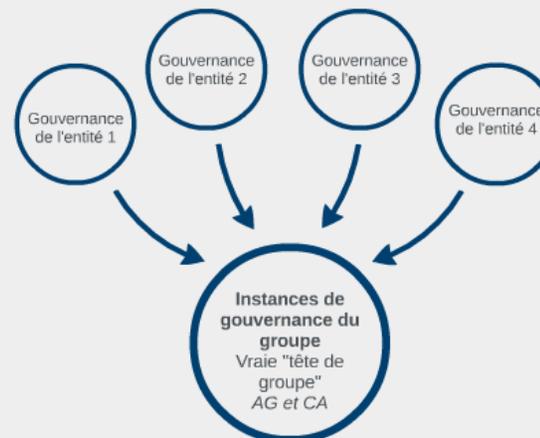
## Les chantiers au niveau de la gouvernance

Un groupe prudentiel suppose une intégration forte

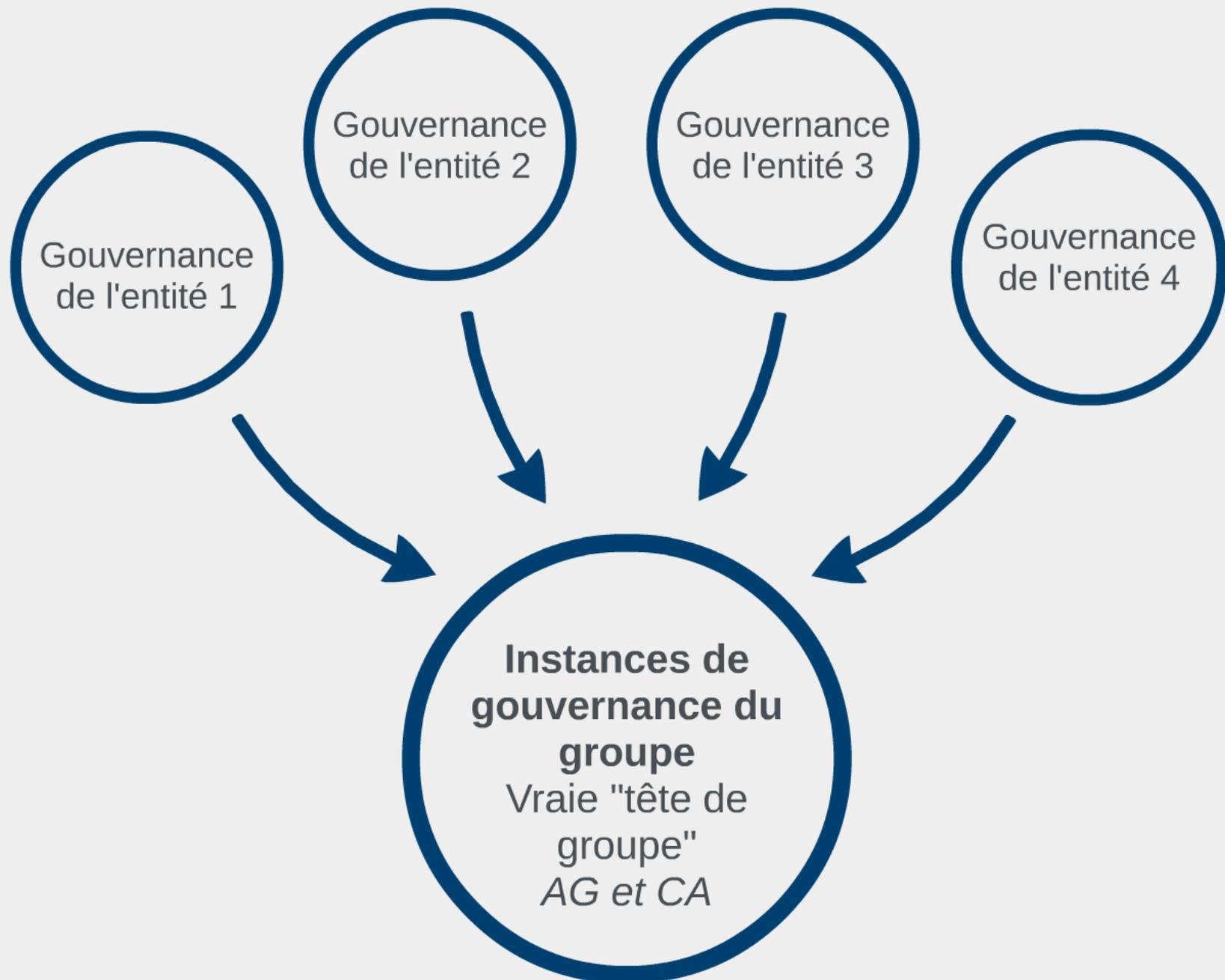
- *pouvoir important des nouvelles instances*
- *enjeux politiques forts*

Un chantier majeur : l'organisation du pouvoir, des élections et la répartition du nouveau CA

Vers une gouvernance centralisée



# Vers une gouvernance centralisée



# Quels impacts sur le système de gestion des risques?



Une adaptation au niveau opérationnel

## Les conséquences au niveau opérationnel

Déclinaison opérationnelle des orientations prises au niveau groupe

## Les fonctions clés

Obligation de mettre en place les quatre fonctions clés au niveau groupe

- *possibilité de partager ces fonctions avec les entités*
- *position de chaque fonction clé libre (au sein d'une entité ou du groupe)*

# Penser la structure de son groupe



Une stratégie à mettre en place

La structure juridique d'un groupe, un enjeu stratégique

- *Mettre en place un groupe prudentiel ou non?*
- *Intégrer une entité dont la taille dépasse le seuil?*
- *Quel niveau d'intégration de la gouvernance?*
- *Comment déployer la gestion du risque?*
- *Comment intégrer de nouveaux organismes?*
- ...

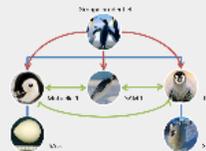
Les liens de solidarité financière, une zone de liberté surveillée

## Une solidarité financière "importante et durable" qui peut prendre plusieurs formes

Laissée à l'appréciation des groupes

- *intervention du groupe via son fonds d'établissement*
- *aide directe d'un membre à l'autre organisée par le groupe (émission de titres, réassurance,...)*

Mais... avec quelques conditions / précautions



## Une nécessité de calibrer l'intervention

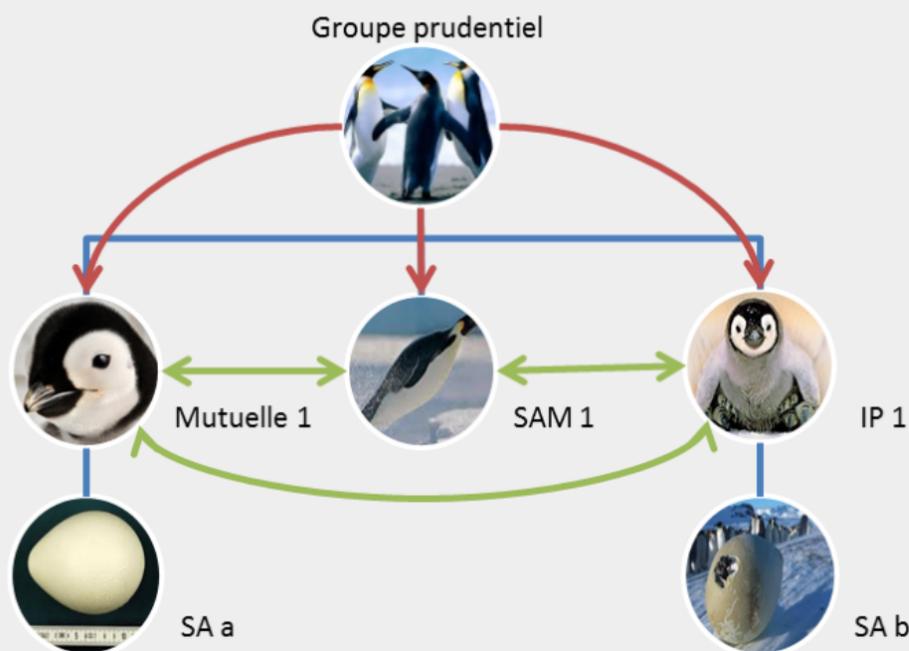
- *ne pas mettre en péril les aidants*
- *ne pas négliger les impacts financiers des filiales*
- *prendre en compte la volatilité de l'environnement sous Solvabilité 2 (stress tests et ORSA, cliquets d'intervention plus larges, MCR, SCR, difficultés des calculs et contrôles...)*

# Une solidarité financière "importante et durable" qui peut prendre plusieurs formes

Laissée à l'appréciation des groupes

- *intervention du groupe via son fonds d'établissement*
- *aide directe d'un membre à l'autre organisée par le groupe (émission de titres, réassurance,...)*

Mais... avec quelques conditions / précautions



## Une nécessité de calibrer l'intervention

- *ne pas mettre en péril les aidantes*
- *ne pas négliger les impacts financiers des filiales*
- *prendre en compte la volatilité de l'environnement sous Solvabilité 2 (stress tests et ORSA, cliquets d'intervention plus larges, MCR, SCR, difficultés des calculs et contrôles...)*



# Le groupe sous Solvabilité 2

Bien choisir et mettre en place sa structure de groupe